



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Chichester

Séance régulière du Conseil Municipal de Chichester tenue le 9 mars 2020 à 19h00 au bureau municipal à Chapeau.

À laquelle étaient présents son Honneur le maire Donald Gagnon et les conseillers Neil Maloney, Corey Bissonnette, Chrissy Ann Payne, Louis Schryer, Jacques Fleury et Dustin Denault.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Acceptation de l'ordre du jour**

032-20/03

Proposé par Louis Schryer d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.  
Adopté

3. **Déclaration de conflit (si applicable)**

Aucune.

4. **Approbation du procès-verbal**

033-20/03

Proposé par Corey Bissonnette que le procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2020 soit adopté.  
Adopté

5. **Visiteurs**

Préfète Jane Toller :

- Pour discuter du projet de valorisation des déchets et pour inviter les élus à la rencontre du 4 avril pour plus d'informations.

6. **Rapport du Maire, MRC**

Le conseiller Neil Maloney donne un rapport verbal, il était présent à la rencontre de la MRC Pontiac en l'absence du maire.

7. **Rapports des comités**

**Sécurité publique**

Le conseiller Fleury, Président du comité de la Sécurité Publique donne un rapport verbal.

**Voirie & Environnement**

Le Maire Gagnon, Président du comité de voirie et environnement, donne un rapport verbal.



No de résolution  
ou annotation

034-20/03

Appel d'offres – Camionnette

Les résultats de l'appel d'offres pour un camionnette, par invitation, sont les suivants :

<u>Soumissionnaire invitée:</u>	<u>Prix total (taxes incluses) :</u>
Butler GMC	50 994,86 \$
Murphy Ford	aucune soumission
Reid Bros	aucune soumission
Shawville Ford	51 706,56 \$

Proposé par Corey Bissonnette d'accepter la soumission conforme la plus basse, donnée par Butler GMC, pour l'achat d'une camionnette neuve, telle que spécifiée dans le document d'appel d'offres.

Adopté

Urbanisme & Développement

Le conseiller Neil Maloney, Président du comité d'urbanisme, donne un rapport verbal.

Administration & Finance

Le conseiller Schryer, Président du comité d'administration et de finance, donne un rapport verbal.

035-20/03

Prix du bénévolat - MRC Pontiac

Proposé par Neil Maloney que cette municipalité nomme William Archambault pour le prix annuel du bénévolat de la MRC Pontiac.

Adopté

036-20/03

Fonds de Bourses Pontiac

Proposé par Chrissy Payne d'approuver le don de 100 \$ au Fonds de bourses d'études Pontiac, tel que discuté.

Adopté

037-20/03

Mont D'Or - système d'alerte d'urgence

Proposé par Jacques Fleury d'approuver un don de 100 \$ au Mont d'Or pour son projet de système d'alerte d'urgence, tel que discuté.

Adopté

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, Présidente du comité des loisirs, récréation, du tourisme et du marketing, donne un rapport verbal.

8. Questions par le public

Aucune.

9. Présentation des comptes

038-20/03

Proposé par Louis Schryer que les factures soient acquittées tel que la liste présentée.

Adopté

10. Lecture de la correspondance

- Demande du Pontiac Journal pour le magazine Cottage Living

- Envoyé au comité de marketing du Pontiac Ouest pour considération



No de résolution  
ou annotation

**11. Varia**

Aucun.

**12. Huis-clos**

039-20/03 Proposé par Corey Bissonnette que la réunion se déroule à huis clos, à 19h40.  
Adopté

040-20/03 Proposé par Corey Bissonnette de retourner à la réunion du conseil en cours, à 19h50.  
Adopté

**13. Date de la prochaine séance**

041-20/03 Proposé par Neil Maloney que la prochaine séance de Conseil aura lieu le lundi 13 avril 2020.  
Adopté

**14. Clôture de la séance**

042-20/03 Proposé par Neil Maloney que la séance soit levée 19h55.  
Adopté

  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

  
Maire

Je, Donald Gagnon, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*